

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de licence

Diplôme de formation générale en
sciences médicales

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation générale (DFG) en santé correspond aux trois années du 1^{er} cycle d'études permettant l'obtention du grade de licence (180 ECTS, european credit transfer system). Le DFG a pour but l'acquisition progressive de connaissances scientifiques générales et de savoir-faire pluridisciplinaires en sciences exactes, sciences biologiques, sciences médicales et sciences du médicament.

La Première année commune aux études de santé (PACES) est organisée conjointement à la faculté de médecine et de pharmacie d'Angers et sur le site délocalisé du Mans, avec retransmission vidéo des cours magistraux (CM). La formation de PACES (60 ECTS) comprend un socle commun (sept unités d'enseignement, UE) autour duquel s'articule une UE spécifique à chacune des filières médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique, lesquelles ont leur propre *numerus clausus* et leur propre classement. Les étudiants peuvent présenter un ou plusieurs concours, dont le concours d'entrée en 1^{ère} année à l'Institut de formation de masso-kinésithérapie de Laval, facilité en cela par l'existence d'un programme commun pour les filières médecine, maïeutique et masso-kinésithérapie ou partiellement mutualisé pour ces mêmes filières et la filière odontologie.

Les 2^{ème} et 3^{ème} années (60 ECTS par an) propres à chacune des quatre filières visent à approfondir les bases acquises en PACES avec pour finalité l'orientation de l'étudiant vers les différents métiers offerts par les parcours. Pour cela, des enseignements plus appliqués et préparant à la vie professionnelle (travaux pratiques (TP), stages, etc.) sont intégrés à la formation dès la 2^{ème} année.

Evaluation de la PACES

Synthèse de l'évaluation

Les éléments fournis dans le dossier laissent apparaître que la PACES d'Angers est globalement bien organisée et dynamique, la délocalisation des enseignements au Mans (Université du Maine) étant quant à elle très peu renseignée. Une réelle politique d'information et de communication est mise en place pour les étudiants de PACES en ce qui concerne l'organisation générale de la formation, les dispositifs d'aide à la préparation au concours et les conditions d'admission et de réorientations. Il est important de noter que la formation ne présente pas d'aménagement particulier pour l'accueil d'étudiants en situation de handicap, mais qu'ils ont été pris en compte pour la rentrée 2015.

Par rapport à d'autres sites français, l'Université d'Angers - UA dispose d'un nombre conséquent de partenariats avec d'autres établissements, lesquels offrent aux étudiants autant de possibilités de reconversion à l'issue du 1^{er} et du 2^{ème} semestre, et assure un bon suivi des étudiants réorientés par le biais d'enquêtes et de suivi de cohortes. Il est toutefois dommage qu'aucun dispositif ne soit disponible en amont pour la prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon. Par ailleurs, un certain nombre d'informations n'ont pas été renseignées ou n'ont pas fait l'objet d'une analyse fine. Si la composition de l'équipe pédagogique a bien été fournie, il apparaît néanmoins que celle-ci n'intègre pas d'enseignants appartenant aux composantes d'odontologie et de maïeutique et n'est peut-être pas suffisante en regard du nombre élevé d'étudiants par groupe de travaux dirigés (TD). N'ont pas été précisées les constitutions des jurys de concours et du comité de suivi de la PACES. Les statistiques concernant les taux de réussite des étudiants en fonction de certains critères toutes filières confondues (nombre de filières choisies, origine, site d'Angers *versus* site du Mans, effet du redoublement) et propres à chaque filière (taux de reçus-collés, taux de redoublement, origine) sont manquantes ou partielles, ne portant que sur une année pour l'effet du redoublement sur la réussite au concours, l'origine et la mention obtenue au baccalauréat. La formation bénéficie sans aucun doute d'atouts, mais aurait certainement pu être mise davantage en valeur si certains éléments du dossier fourni avaient été précisés. Ceci est peut-être à mettre en relation avec un pilotage perfectible qui se traduit par l'absence d'autoévaluation ; les rôles du comité de suivi de la PACES et la prise en compte de l'évaluation des enseignements n'ont pas non plus été explicités. Il est

important de noter que l'Université d'Angers - UA a été retenue comme site expérimental PluriPass, formation alternative à l'actuelle PACES qui permet d'accéder aux études de santé en fin de 2^{ème} ou de 3^{ème} semestre mais aussi à des licences des Universités d'Angers et du Maine ou à d'autres formations (ingénieur par exemple). Cet élément, qui ne participe pas au champ de l'évaluation puisqu'applicable à partir de la rentrée 2015, modifiera très vraisemblablement l'analyse de certains des critères de cette expertise.

Points forts :

- Moyens importants mis à la disposition des étudiants pour l'information et la communication sur l'année de PACES.
- Possibilités de réorientation avec mise en place de nombreux partenariats et bon suivi des étudiants réorientés.
- Présentation claire et structurée du dossier et des maquettes de la 1^{ère} année de formation.

Points faibles :

- Manque d'informations descriptives dans le dossier concernant le pilotage et de renseignements statistiques concernant la délocalisation sur le site du Mans, les résultats toutes filières confondues et propres à chaque filière sur un certain nombre de critères.
- Absence de dispositif en amont pour la prise en charge des étudiants en difficulté ou des étudiants en situation de handicap.
- Groupes de TD avec des effectifs très importants.

Conclusions :

La formation paraît bien structurée et de qualité. Elle permet aux étudiants de préparer l'entrée dans quatre filières de santé, rendue possible grâce à de fortes mutualisations d'enseignements entre filières. Une bonne information est faite aux étudiants sur l'organisation de la 1^{ère} année et les réorientations offertes en cas d'échec au concours, même si la formation gagnerait à mettre en place des aides (tuteur référent, notamment) en amont pour la prise en charge des étudiants en difficulté. Le dossier laisse toutefois entrevoir quelques fragilités quant au pilotage, en partie liées à l'absence d'autoévaluation et à l'existence d'un comité de suivi de la PACES dont la composition et les rôles ne sont pas clairement énoncés. Une analyse quantitative plus détaillée des résultats des étudiants serait à encourager pour davantage apprécier les statistiques de réussite au concours en fonction des différents critères, avec également une étude comparative entre les étudiants d'Angers et ceux présents sur le site du Mans.

La formation devrait réfléchir aux mesures à mettre en œuvre face à la courbe croissante des effectifs, d'autant que l'équipe pédagogique ne semble pas en mesure de pouvoir assurer des enseignements dirigés interactifs avec des effectifs de petite taille. Une recommandation pourrait être de renforcer cette équipe avec la participation d'enseignants rattachés aux composantes d'odontologie et de maïeutique.

La mise en place de l'expérimentation PluriPass à la rentrée 2015 et les 1^{ers} résultats seront très importants à analyser pour voir si celle-ci contribue à une meilleure orientation des étudiants. Un certain nombre d'aménagements réalisés à la rentrée 2015 devrait assez rapidement contribuer à l'accueil d'étudiants présentant un handicap.

OBJECTIFS DE LA PACES ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Information des étudiants sur la PACES</p>	<p>Les étudiants sont informés des modalités pédagogiques de la PACES à l’occasion de journées « portes ouvertes », lors de réunions de rentrée ou d’autres réunions d’information. Ils bénéficient par ailleurs d’un livret de 68 pages disponible en ligne donnant une vue exhaustive de l’organisation de la 1^{ère} année (<i>numerus clausus</i> de chaque filière, programme détaillé des différentes UE avec leurs objectifs et leurs modalités de contrôle des connaissances, handicap (malgré l’absence d’aménagement particulier actuellement), tutorat et réorientations possibles en cas d’échec au concours), auxquelles s’ajoutent diverses informations utiles au quotidien des étudiants. Il serait intéressant de savoir si les étudiants inscrits au Mans ont accès à ce document d’information. Il apparaît que le choix entre les quatre filières (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) est possible ainsi que l’inscription conjointe au concours de masso-kinésithérapie. Il n’est pas possible de savoir si les étudiants sont informés sur les statistiques de réussite au concours par filière, ce qui peut être important pour la finalisation de leur choix de filière.</p>
<p>2- Structure et organisation de la PACES</p>	<p>Les enseignements sont dispensés majoritairement sous forme de CM à Angers, disponibles en ligne et pour les deux tiers en podcast. Ils sont retransmis par vidéo sur les sites d’Angers (1200 étudiants au total) et du Mans (200 étudiants) avec un dédoublement le matin et l’après-midi par demi-promotion au 1^{er} semestre. Les TD doivent offrir peu d’interactivité compte tenu du nombre élevé d’étudiants par groupe, autour de 150. La délocalisation de la PACES au Mans n’a pas été précisée en termes d’inscription administrative, de TD et de tutorat.</p> <p>La formation s’articule sur deux semestres, lesquels présentent un nombre équilibré d’UE et d’ECTS. Le volume horaire d’enseignement est relativement élevé, autour de 455 heures quelle que soit la filière considérée. Il paraît toutefois difficile pour un étudiant de suivre les UE des cinq filières (527,5 heures), et ce malgré la mise en place d’une mutualisation importante d’UE spécifiques entre filières soit totale (47 heures pour les filières médecine maïeutique et masso-kinésithérapie : MMMK), soit partielle (26 heures pour les filières MMMK et odontologie) ; aucune mutualisation n’est affichée pour la filière pharmacie alors que le dossier fourni en mentionne avec la filière odontologie.</p>
<p>3- Organisation du concours</p>	<p>A la fin de chaque semestre (en janvier et en mai), l’organisation matérielle du concours est délocalisée dans une salle unique de 1400 places hors de l’Université pour les étudiants d’Angers et du Mans, avec crayons et gommages fournis à chacun d’entre eux. Les épreuves anonymes de toutes les UE sont sous forme de questions à choix multiples (QCM), à l’exception de l’UE « Santé-société-humanité » qui comprend en plus deux questions rédactionnelles, faisant l’objet d’une double correction par deux enseignants des composantes de santé. Les QCM sont quant à eux corrigés par lecture optique et validés par des enseignants faisant partie du jury, dont la composition n’a pas été précisée.</p>
DISPOSITIFS D’AIDE A LA REUSSITE	
<p>4- Dispositifs en place</p>	<p>L’aide à la préparation au concours se traduit par l’existence d’un tutorat dont la structuration (bureau, nombre de membres, etc.) n’a pas été décrite. Ce tutorat pédagogique constitué d’étudiants, qui voient leur activité d’enseignement valorisée au sein de leur cursus, organise une semaine de pré-rentrée pour la mise à niveau des « primants », deux colles hebdomadaires par étudiant (dont une notée), et deux concours blancs en lien avec des enseignants référents désignés au sein des UE.</p> <p>Les étudiants bénéficient de nombreuses réunions d’information ainsi que de la relecture possible de la majorité des enseignements enregistrés en podcast. Les éléments du dossier fourni ne rendent pas compte d’un dispositif d’accompagnement des étudiants en difficulté d’apprentissage ou en voie d’abandon.</p>

<p>5- Réorientation</p>	<p>Dans le livret à l'usage des étudiants de PACES, pas moins de onze cursus dont sept à l'Université d'Angers - UA sont proposés, ce qui permet aux étudiants de disposer d'informations bien en amont des choix à faire au 1^{er} ou au 2^{ème} semestre. En fin de 1^{er} semestre, les réorientations vers diverses filières sont encadrées par un dispositif d'aide « Transver'sup » limité à 50 étudiants et comprenant une centaine d'heures d'enseignement pour éviter le décrochage des étudiants et par la mise à disposition d'enquêtes sur les possibilités offertes.</p> <p>En cas d'échec au concours, les étudiants reçus-collés peuvent intégrer directement une 2^{ème} année de licence en sciences, technologies, santé dans l'une des cinq mentions proposées (<i>Sciences du vivant et géosciences, Sciences exactes et naturelles, Mathématiques, Sciences physiques et chimiques, Informatique</i>) ou en psychologie. L'admission éventuelle de ces étudiants en 2^{ème} année d'autres cursus, y compris non scientifiques, sera objectivée par une commission de validation d'études des établissements d'accueil, suivie parfois d'un entretien de motivation, et d'une recommandation écrite des deux doyens des facultés de médecine et de pharmacie. Pour les étudiants collés, ce sont les commissions de validation qui statuent sur les réorientations au sein des formations demandées.</p>
<p>6- Réinscriptions ultérieures</p>	<p>Après échec au concours, le redoublement immédiat en PACES ou l'orientation vers d'autres filières, afin de valider 60 ECTS correspondant au grade de licence avant une réinscription ultérieure en PACES, est laissé au libre choix des étudiants, après un entretien dont il n'a pas été précisé avec qui il était réalisé. Le triplement peut être accordé de manière dérogatoire par le président de l'université après demande écrite et présence obligatoire des étudiants le jour de la réunion de la commission d'examen des dossiers, sans qu'il ne soit mentionné si les étudiants doivent se soumettre à un entretien.</p>
<p>TAUX DE REUSSITE ET SUIVI DES ETUDIANTS</p>	
<p>7- Effectifs et résultats</p>	<p>Le nombre d'inscrits en PACES a augmenté de 16,5 % depuis deux ans et est voisin de 1200. Ces chiffres ne semblent pas inclure l'antenne du Mans (1400 étudiants sur les deux sites). Du fait d'un nombre croissant d'inscrits et de la relative stabilité des <i>numerus clausus</i> dans toutes les filières, le taux de réussite au concours a diminué, passant de 14 % en 2010 à 8,5 % en 2015. Le nombre de reçus-collés ne semble pas très élevé, environ une centaine soit 6 à 8 % des étudiants selon les années. Le taux de redoublement oscille entre 30 et 35 % de l'effectif.</p> <p>Parmi les étudiants admis en 2^{ème} année toutes filières confondues en 2013-2014, 58 % ont obtenu un baccalauréat scientifique avec mention bien ou très bien et 74 % sont des redoublants. Il est dommage de ne pas disposer des analyses des années antérieures pour ces deux critères.</p> <p>Les résultats des étudiants en fonction du nombre de filières présentées et selon l'origine des étudiants n'ont pas été renseignés. Il aurait été également intéressant d'avoir les statistiques de réussite au concours des étudiants ayant suivi l'année de PACES sur le site angevin et sur le site délocalisé du Mans.</p>
<p>8- Suivi des étudiants réorientés</p>	<p>Un réel suivi du devenir des étudiants réorientés est mis en place par le service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle par le biais de réalisation d'enquêtes et de suivis de cohortes, dont la périodicité n'a pas été rapportée.</p> <p>Un document sur le devenir des sortants de PACES pour la promotion 2013-2014 non reçus en filière santé et non réinscrits permet d'avoir une photographie très complète avec un taux de réponses qui dépasse les 70 %. Plus de 90 % des étudiants sont en poursuite d'études avec un tiers d'entre eux inscrits dans une filière santé (majoritairement en soins infirmiers et kinésithérapie mais aussi en PACES autre qu'à Angers). Parmi les deux tiers restants, 27 % rejoignent la faculté de sciences à l'Université d'Angers - UA, les autres s'orientant vers d'autres filières, y compris non scientifiques.</p>

PILOTAGE DE LA FORMATION	
9- Equipe pédagogique et jurys	L'équipe pédagogique compte 57 enseignants-chercheurs, pour lesquels ont été affichés clairement dans le livret de l'étudiant les grades et responsabilités par UE de chacun d'entre eux mais non la part de praticiens hospitaliers. Il est regrettable de constater qu'aucun enseignant d'odontologie et de maïeutique n'est intégré à l'équipe enseignante, y compris pour les UE spécifiques de ces deux filières, <i>i.e.</i> tous les membres étant rattachés aux seules composantes de médecine et de pharmacie. La composition exacte du jury, commun aux différentes filières, n'a pas été détaillée, si ce n'est qu'il est présidé par l'enseignant responsable de la PACES.
10- Conseil de perfectionnement	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement mais un comité de suivi de la PACES, lequel assure la qualité et la validation des différents systèmes de notation et de contrôle des connaissances. Il est dommage de ne pas disposer d'informations sur la composition, la fréquence des réunions ainsi que la mise en œuvre des propositions notamment celles concernant l'évolution des maquettes de la formation.
11- Autoévaluation et évaluation des enseignements par les étudiants	Il n'est fait mention d'aucune autoévaluation au niveau de l'établissement. L'évaluation des enseignements de PACES est réalisée sous forme d'une enquête annuelle auprès de tous les étudiants à la fin d'une épreuve du concours. Le dossier fourni ne renseigne pas la date à laquelle ces questionnaires ont été mis en place, la nature des questions, tout comme le fait que l'analyse des résultats permette un retour sur la formation.
FLUX D'ETUDIANTS ET EFFECTIFS DE LA FILIERE DE PACES	
12- Effectifs et résultats de la filière	<p>Les effectifs d'étudiants inscrits en filière santé sont globalement en augmentation depuis 2010. La filière pharmacie est celle qui connaît la plus grande attractivité (+ 126 %) suivie des filières odontologie (+ 55,8 %), maïeutique (+ 35 %), médecine (+ 21 %) et kinésithérapie (+ 8,6 %). Des fluctuations importantes des effectifs sont observées dans certaines filières (baisse de plus de 20 % des inscrits par rapport à l'année précédente en pharmacie en 2013-2014 et en odontologie en 2014-2015) et auraient mérité une analyse.</p> <p>Le <i>numerus clausus</i> propre à chaque filière n'a pas été précisé sur les cinq dernières années mais semble relativement stable au vu du nombre d'inscrits pédagogiques admis en 2^{ème} année de chaque filière. Sur l'année 2014-2015, environ 16 % des inscrits en médecine et pharmacie sont reçus au concours alors que des taux de réussite très faibles, autour de 2 %-4,5 %, sont observés en odontologie, maïeutique et pour l'accès en masso-kinésithérapie.</p> <p>Les taux de reçus-collés et les taux de redoublement propres à chaque filière n'ont pas été communiqués. Les données de la seule année 2013-2014 montrent qu'une part importante (43 %) d'étudiants primants accède à la filière médecine alors qu'ils sont environ 20 % pour les autres filières. Le taux de succès des redoublants est de 75 à 80 % pour toutes les filières, excepté pour médecine où il est de 57 %. Il est fort probable que lors du redoublement, ce sont des étudiants inscrits dans la filière médecine qui suivent les autres filières. Les admis en 2^{ème} année ont obtenu majoritairement (plus de 75 %) une mention bien ou très bien au baccalauréat scientifique pour les reçus en médecine et odontologie alors qu'ils n'étaient qu'un peu moins de 50 % dans les trois autres filières à décrocher ces mêmes mentions. Les résultats en fonction de l'origine géographique des étudiants n'ont pas été renseignés.</p>

Deuxième et troisième années

Synthèse de l'évaluation

L'objectif de la 2^{ème} année du DFG de sciences médicales est d'acquérir les connaissances fondamentales en anatomie, histologie, physiologie et sémiologie, permettant l'abord en 2^{ème} cycle de la pathologie et de la thérapeutique, complété d'un parcours spécifique complémentaire. Charnière, la 3^{ème} année est partagée avec le Diplôme de formation approfondie (DFA), qui en partage donc les objectifs, tournés vers l'apprentissage de la pratique clinique. Ainsi, la formation montre une ouverture précoce vers la clinique.

Le dossier fourni est clairement présenté mais trop synthétique, obligeant les experts à se référer souvent aux livrets des étudiants pour obtenir toutes les informations nécessaires à l'évaluation, ce qui est regrettable. Parfois, des données très succinctes ne permettent pas non plus une évaluation complète et pertinente. La partie relative aux dispositifs d'aide à la réussite des étudiants est notamment très peu décrite, laissant présager que ces dispositifs soient peu formalisés.

L'organisation des enseignements des deux années se fait sur trois semestres, le dernier étant un semestre connecté avec le DFA puisque des enseignements au programme du DFA y sont dispensés. Cette organisation inhabituelle n'est pas justifiée dans le dossier fourni et ne précise pas les bénéfices qu'en tirent les étudiants par rapport à une organisation conventionnelle selon les textes règlementaires. Le ratio entre le volume horaire des CM et celui des études dirigées (ED) et des TP est généralement élevé.

Les UE en 2^{ème} et 3^{ème} années de DFG sont structurées en troncs communs. Trois parcours d'approfondissement sont proposés, comptant pour 20 % de la formation, le 1^{er} avec une orientation clinique, le 2^{ème} avec une orientation en sciences humaines et le 3^{ème} consacré à la recherche biomédicale. Ce dernier parcours, « masteurisant », est judicieux puisqu'il offre une ouverture sur une 1^{ère} année de master (M1) orientée vers la recherche et inclut un stage en laboratoire. Les enseignements d'UER (unité d'enseignement et de recherche) sont mutualisés avec la pharmacie et la maïeutique. Par ailleurs, une UE « Penser le monde du travail », ouverte à tous les étudiants de l'Université d'Angers - UA apparaît comme une idée originale pour les étudiants en médecine, mais le dossier ne précise pas si cette UE est fréquemment choisie par les étudiants. Des fiches de validation des compétences acquises dans l'année ont été mises en place, ce qui permet aux étudiants de se positionner par rapport à leur apprentissage. Il n'y a pas de stages de sémiologie organisés par manque d'encadrement, ce qui est regrettable.

Une forte ouverture vers l'international est présente dans la formation qui impose d'ailleurs la nécessité d'obtenir un score de 600 points au TOEIC (test of english for international communication) pour valider le DFG. Ce niveau semble toutefois peu élevé car il est à peine supérieur à celui sensé être déjà acquis à la sortie du baccalauréat (niveau B2, 480 à 560 points). Le programme prévoit la certification C2i (certificat informatique et internet) obligatoire pour tous les étudiants.

Points forts :

- Volonté d'ouverture vers l'international avec un partenariat étroit avec des universités étrangères.
- Diversité de l'offre d'enseignements non cliniques.
- Ouverture vers la recherche avec des stages en laboratoire.
- Fiches de validation des compétences acquises dans l'année.
- Mutualisation avec la maïeutique de certains enseignements.

Points faibles :

- Semestrialisation non conventionnelle (trois semestres) et non justifiée dans le dossier fourni.
- Pas de stage de sémiologie.
- Ratio CM/ED et TP généralement élevé.
- Dispositifs d'aide à la réussite qui n'apparaissent pas formalisés.

Conclusions :

L'UFR (unité de formation et de recherche) de médecine a une bonne maîtrise de l'organisation du DFG en sciences médicales avec des taux de réussite excellents. Cette formation montre une forte volonté d'ouverture, en particulier vers la recherche et l'international, mais aussi vers la clinique puisque des enseignements de DFA sont proposés dès le 2^{ème} semestre de la 3^{ème} année de DFG. Il serait intéressant d'évaluer si le parcours consacré à la recherche biomédicale est suivi d'une réelle orientation vers la recherche avec la validation ultérieure d'une 2^{ème} année de master (M2) et peut-être une inscription dans un programme MD-PhD (doctorat en médecine et en sciences).

L'organisation particulière d'un 2^{ème} semestre de 3^{ème} année de DFG en semestre du DFA aurait mérité d'être plus longuement décrite dans le dossier (bénéfices pour les étudiants). Il faudrait aussi préciser les ECTS validés en 3^{ème} année avec cette organisation et comment ces ECTS sont distribués avec le DFA.

Le pilotage pourrait se structurer pour améliorer ses champs d'actions et mettre en place une réelle autoévaluation et évaluation par les étudiants. Le personnel administratif semble limité pour les deux années et pourrait être renforcé.

La formation offre de très bonnes conditions pour l'ouverture à l'international. Par ailleurs, le coût des summer schools semble élevé et des solutions d'aide financière aux étudiants pour leur participation pourraient être recherchées. La fréquentation de ces summer schools n'est pas précisée dans le dossier fourni. La formation en anglais sur le site est un atout qu'il convient de souligner, mais qui paraît encore relativement modeste compte tenu du niveau initial acquis à la sortie du baccalauréat.

Enfin, il est recommandé de se focaliser sur les points les plus faibles, plus précisément développer les méthodes de pédagogie en pratique clinique : sémiologie et simulation dans un souci de mutualisation avec plus de filières santé.

Analyse

OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>Les objectifs sont conformes aux attentes indiqués dans les livrets pédagogiques en annexe au dossier fourni : information donnée aux étudiants, UE, volumes horaires, règles de validation, modalités pédagogiques. Les livrets destinés aux étudiants sont clairs et explicites.</p> <p>Les enseignements de DFG sont dispensés en trois semestres, le dernier semestre de la 3^{ème} année est organisé comme en DFA. Cette approche non conventionnelle reste à justifier.</p> <p>La 2^{ème} année s'appuie sur un tronc commun et trois parcours au choix pour renforcer les connaissances en sciences humaines, en clinique ou scientifiques avec une ouverture sur un M1 à finalité recherche.</p> <p>Les étudiants sont immergés dans la pratique avec des stages cliniques en 2^{ème} année via une initiation aux soins (quatre semaines) et quelques journées seulement pour le parcours scientifique et clinique. Il en est de même en 3^{ème} année via un stage (cinq semaines temps plein) en clinique ou recherche (M1 recherche), et deux stages (9 semaines mi-temps, idem en DFA). Une volonté d'ouverture vers la clinique et la recherche se dégage de l'organisation de ces deux années.</p> <p>Les outils de simulation sont disponibles dans un centre spécialisé.</p> <p>La proportion CM/ED et TP très élevée, limitant ainsi l'entraînement et la « prise en main » des connaissances théoriques.</p>
<p>2- Dispositifs particuliers</p>	<p>Il existe une mutualisation d'enseignements totale ou partielle entre les filières de maïeutique et médecine pour trois UE. Une UE « Penser le monde du travail » est ouverte aux étudiants en médecine mais aussi aux autres étudiants de l'Université d'Angers - UA.</p> <p>Les passerelles sont possibles en 2^{ème} et 3^{ème} années et sont organisées en application des arrêtés ministériels. Ce dispositif est très succinctement décrit et ne permet donc pas de conclure quant à la réussite des étudiants qui en bénéficient.</p> <p>La formation en informatique oblige la validation du C2i pour tous les étudiants, une salle multimédia libre-service est accessible aux étudiants. Les outils de simulation basse fidélité sont hébergés dans un centre de simulation.</p>

	<p>Une formation pédagogique des étudiants au tutorat pour la PACES et à l'examen clinique permet aux étudiants de 6^{ème} année de « tutorer » ceux de 2^{ème} année.</p> <p>Un accueil personnalisé est prévu pour les étudiants handicapés.</p> <p>Il n'y a pas de stages de sémiologie organisés par manque d'encadrement, ce qui est regrettable. Il existe des fiches de validation des compétences acquises dans l'année qui permettent aux étudiants de se positionner par rapport à leur apprentissage.</p>
DISPOSITIFS D'AIDE A LA REUSSITE	
3- Dispositifs en place	<p>Dès la rentrée, des réunions de rentrée sont organisées avec un enseignant référent par UE, par semestre, par année d'étude. L'accueil des étudiants avec contraintes particulières est mis en place de façon personnalisée.</p> <p>Cette partie du dossier fourni est très peu décrite ce qui donne une impression de dispositifs mis en place peu formalisés voire peu suivis.</p>
4- Ouverture à l'international	<p>La validation du TOIEC est obligatoire, avec une UE en anglais qui est proposée.</p> <p>Il existe un parcours international validant les semestres de médecine avec des universités étrangère partenaires : JPEMS (Joint programm for european medical studies). Des summer schools recherche ou clinique (cancer) complètent ce programme international. A noter que les summer schools ont un coût par étudiant élevé (environ 700 euros).</p> <p>Le tableau fourni sur les flux d'étudiants entrants et sortants n'est pas clair, mais il semble qu'un nombre important d'étudiants toutes années confondues y participent (environ 150 à 200/an). Au total, 60 % des étudiants ont fait une période d'études à l'étranger ou de stage en fin de leur 6^{ème} année. En progression, les flux sortants sont supérieurs aux flux entrants.</p>
PILOTAGE DE LA FORMATION	
5- Eléments du pilotage	<p>L'implication des équipes pédagogiques (80 enseignants) est réelle avec un nombre élevé d'enseignants académiques et de praticiens hospitaliers. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement ou de comités qui pourraient être équivalents. Cependant, sont organisées des commissions des études et de la pédagogie : la commission pédagogique des étudiants se réunit tous les mois, les comités de validation des examens une fois par an. L'évaluation de certains enseignements ne se fait qu'en fonction des demandes des élus étudiants, puis une discussion en commission pédagogique et une adaptation corrective sont réalisées.</p> <p>Des réunions des responsables des UE de 2^{ème} et 3^{ème} années pour déterminer les améliorations à apporter sont faites depuis peu (2012 et 2013), mais leur efficacité n'est pas commentée.</p> <p>Il ressort de l'examen du dossier fourni l'évaluation des enseignements reste à développer.</p> <p>Le personnel administratif est limité (un par année d'études dont un à 80 % et l'autre à 50 %, soit 1,3 emploi temps plein).</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
6- Effectifs et suivi	<p>La grande majorité des étudiants valide son diplôme, avec des taux de réussite constants, <i>i.e.</i> 97 % à 93 % (de 2010 à 2013) en 2^{ème} année, et 97,8 % à 97,3 % (de 2010 à 2013) en 3^{ème} année.</p> <p>Tous les étudiants poursuivent en DFA.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

Identification de la formation

Champ de formation	Santé
Type (Licence, LP, Master)	
Intitulé du diplôme	DFGS Medecine
Responsable de la formation	Nicolas Lerolle

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	Concernant la PACES, la situation à venir est très différente de la situation actuelle du fait du passage à PluriPASS, non présenté dans le document d'auto-évaluation. Cette initiative incorpore la majorité des recommandations proposées par le comité (interactivité, effectif des groupes, suivi des étudiants, conseil de perfectionnement).
Points faibles	
Observations	<p>Nous partageons le regret du comité concernant les difficultés à mettre en place des enseignements de sémiologie en petit groupe, à rapporter à l'encadrement en chef de clinique et AHU qui est l'un des plus bas de France. Le caractère « non conventionnel » de notre semestrialisation a justement pour objectif d'y pallier en proposant un stage clinique d'étudiant hospitalier dès le premier cycle et donc une expérience clinique en situation réelle à défaut du stage de sémiologie. Cette solution nous est apparue finalement efficiente et permet un contact précoce y compris pour certains étudiants avec la médecine ambulatoire.</p> <p>L'encadrement faible de scolarité pointé par les experts est également à rapporter à la sous-dotation globale de l'université d'Angers.</p>
Recommandations	
Observations	<p>Le projet PluriPASS (qui comprend un enseignement d'anglais) devrait permettre l'amélioration du niveau des étudiants.</p> <p>Nous développons actuellement un projet d'enseignement clinique entre pairs en premier et second cycle qui pourra apporter des réponses partielles au sous-encadrement en formation clinique.</p>

Christian ROBLEDO
Président de l'Université d'ANGERS

